

CONVENTIONS DE PARTENARIAT

L'Agglo de Tulle soutient les créateurs d'entreprise

Michel Breuilh et Bernard Combes, les président et vice-président de l'Agglo, ont signé dernièrement des conventions de partenariat avec la pépinière Impact, Initiative Corrèze et Limousin actif.

Actrice indispensable et incontournable du développement économique sur le périmètre de son territoire, l'Agglo de Tulle œuvre, entre autres missions, au développement et à l'animation des zones d'activités, à l'accompagnement des entreprises, à la mise en place de partenariats et à l'aménagement numérique du territoire.

Axe fort, s'il en est, de ces multiples actions, l'accompagnement des entreprises, et notamment des nouveaux entrepreneurs, vient de connaître une nouvelle étape avec la signature, il y a peu, de conventions de partenariat avec la pépinière Impact, Initiative Corrèze et Limousin Actif. « Nous sommes un territoire pour lequel le travail est une valeur cardinale. L'humain est au centre de nos actions, de nos services. Et nous réaffirmons cela vis-à-vis des entreprises en contractualisant des partenariats avec les acteurs économiques qui animent le territoire. S'engager dans l'aventure entrepreneuriale n'est pas anodin. L'investissement personnel des porteurs de projet est total. De la même façon que nous accompagnons les familles, nous devons accompagner les entrepreneurs de A à Z », analyse Bernard Combes, vice-président de Tulle agglo, chargé du développement économique.

Un engagement qui relève d'un constat implacable : en créant des entreprises, les hommes et les femmes qui investissent sur le territoire créent de l'emploi, impulsent une dynamique économique, montrent l'exemple et donnent l'envie à d'autres de s'investir. En un mot, ils rendent le territoire attractif.

Un cercle vertueux auquel l'Agglo de Tulle a donc choisi de s'associer en renforçant son sou-



Bernard Combes et Michel Breuilh (assis à gauche de la photo) ont réaffirmé l'engagement de l'Agglo de Tulle pour le soutien aux acteurs économiques du territoire.

Photo DR

ten à la pépinière Impact et aux associations Initiative Corrèze et Limousin actif, trois structures qui œuvrent dans l'accompagnement et le financement de porteurs de projet.

En s'engageant ainsi, l'Agglo de Tulle soutient sur son territoire un réseau fiable et solide destiné aux créateurs d'entreprise, le rôle de Tulle agglo étant de s'assurer que ce réseau bénéficie de fonds financiers suffisants pour répondre à la demande.

[Des acteurs efficaces

La pépinière Impact : créée en mars 1996 sur la ZI de Mulatet et installée sur le site de l'hôtel d'entreprises depuis le 2 juin 2009, la pépinière Impact est une structure d'hébergement temporaire pour les entreprises en création. Elle vise à rompre l'isolement du créateur, à favoriser ses conditions de démarrage, de pérennité et de développe-

ment.

Depuis sa mise en service en 1996, cent vingt entreprises ont été hébergées par la pépinière Impact, dont soixante-cinq sont toujours en activité, soit quelque deux cent quatre-vingt-cinq emplois créés sur le territoire. En 2016, la pépinière a accompagné dix-neuf entreprises (onze hébergées et huit domiciliées) totalisant quarante-cinq emplois.

Initiative Corrèze : issue, depuis le 1^{er} janvier 2015, de la fusion de Tulle Ussel initiative (TUI) et de Tremplin, Initiative Corrèze est membre du réseau Initiative France, premier réseau associatif français de financement et d'accompagnement des créateurs d'entreprise à travers l'attribution de prêts d'honneur sans intérêts et sans garantie personnelle qui permettent le renforcement des fonds propres des créateurs et un accompagnement personnalisé du créateur ou du

reprenneur pendant toute la durée de remboursement de prêt.

Depuis sa création, Initiative Corrèze a ainsi consenti pas moins de cent dix-huit prêts pour un montant de 756 800 euros.

Limousin actif : Limousin actif est l'une des quarante-deux structures locales du réseau national France active. De l'émergence au développement, celui-ci donne aux entrepreneurs engagés les moyens d'agir sur leur territoire. Il les accompagne dans leurs problématiques financières, met à leur disposition les financements les plus adaptés à leurs besoins et leur permet d'accéder à un réseau d'acteurs économiques et sociaux.

L'association soutient la création d'entreprise par un appui en trois temps : l'expertise financière ; le financement et l'intermédiation bancaire (garanties de prêts notamment) et un suivi post-financement.